

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
N° de division : 01-Montréal  
No de cour : 505-11-018326-251  
No de dossier : 41-3174567

COUR SUPÉRIEURE  
(Chambre commerciale)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

**Bois-Francis D.M. Inc.**, corps politique légalement constitué selon la Loi ayant son siège social et son principal établissement au 91 rue De La Barre, Bureau 1 ville de Boucherville, province de Québec, J4B 2X6.

Débitrice

- ET -

**C.S. Adjami INC.**, 3333 Boul. Graham, bureau 400, Montréal, Québec, H3R 3L5.

Syndic Autorisé en Insolvabilité

**AVIS DE LA FAILLITE ET DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS  
(paragraphe 102(1) de la Loi)**

---

Avis est donné de ce qui suit:

1. **Bois-Francis D.M. Inc.** a fait cession de ses biens le 16 janvier 2025, et le soussigné, C.S. Adjami Inc., a été nommé syndic de l'actif du failli par le séquestre officiel, sous réserve de la confirmation par les créanciers de sa nomination ou de la nomination par ceux-ci d'un syndic de remplacement.
2. La première assemblée des créanciers du failli se tiendra le 5 février 2025 à 10 h 30 par visioconférence Microsoft Teams aux coordonnées suivantes :

**Identifiant de rencontre Microsoft Teams** : 273 429 203 190

**Mot de passe Microsoft Teams** : WC29QV6d

**Identifiant de l'appel conférence** : 1 437-703-4265, 963608374#

Si vous désirez participer à l'assemblée, svp en aviser le Syndic par courriel à [notifications@csadjami.ca](mailto:notifications@csadjami.ca).

3. Pour avoir le droit de voter à l'assemblée, chaque créancier doit déposer à mon attention avant l'assemblée une preuve de réclamation et, au besoin, une procuration.
4. Sont joints au présent avis un formulaire de preuve de réclamation, un formulaire de procuration et une liste des créanciers dont les réclamations se chiffrent à 25 \$ ou plus ainsi que le montant de leurs réclamations.
5. Les créanciers doivent prouver leurs réclamations à l'égard de l'actif du failli pour avoir droit de partage dans la distribution des montants réalisés provenant de l'actif.

Fait à Montréal, le 23<sup>ième</sup> jour de janvier 2025.

C.S. ADJAMI INC.  
Syndic Autorisé en Insolvabilité  
Hugo Daoust, CPA, CIRP, SAI  
Administrateur désigné  
3333 Boul. Graham, bureau 400  
Montréal, QC H3R 3L5  
Téléphone : 514-341-5511  
Télécopieur : 514 342-0589

District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour: 505-11-018326-251  
No dossier: 41-3174567

-- FORMULAIRE 21 --

Cession au profit des créanciers en général  
(article 49 de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de Bois-Franc DM inc., personne morale légalement constituée, ayant eu une place d'affaires au 91, rue de La Barre en la ville de Boucherville, province de Québec (J4B 2X6)

Le présent acte fait le 15 janvier 2025

entre

Bois-Francis D.M. Inc.

91 rue de la Barre

Boucherville QC J4B 2X6

ci-après nommé «le débiteur»

et

C.S.Adjami Inc.

ci-après nommé «le syndic»,

Personne physique

Personne morale ou autre entité légale

Attendu que le débiteur est insolvable et desire céder et abandonner tous ses biens afin qu'ils soient distribués entre ses créanciers, le tout conformément à la Loi,

En conséquence, le présent acte atteste que le débiteur, par les présentes, cède tous ses biens au syndic, aux fins et objets prévus par la Loi.

Signé à Montréal en la province de Québec, en présence de Hugo Daoust.

	15-janvier-2025	
Hugo Daoust Témoin	Date	Bois-Francis D.M. Inc. Débiteur

District de: Québec  
 No division: 01 - Montréal  
 No cour: 505-11-018326-251  
 No dossier: 41-3174567

original  modifié

-- FORMULAIRE 78 --

Bilan - faillite d'entreprise déposée par une entité  
 (paragraphe 49(2), alinéa 158d) et paragraphes 50(2) et 62(1) de la Loi

Dans l'affaire de la faillite de Bois-Franc DM inc., personne morale légalement  
 constituée, ayant eu une place d'affaires au 91, rue de La Barre en la ville de  
 Boucherville, province de Québec (J4B 2X6)

Au failli :

Vous êtes tenu de remplir avec soin et exactitude le présent formulaire et les annexes applicables indiquant la situation de vos affaires à la date de votre faillite le 15 janvier 2025. Une fois rempli, ce formulaire et les listes annexées constituent votre bilan, qui doit être vérifié sous serment ou par une déclaration solennelle faite par un administrateur autorisé, si le failli ou le débiteur est une personne morale, ou par le failli ou le débiteur dans les autres cas.

Donnez les raisons des difficultés financières du failli ou du débiteur (choisissez toutes les options qui s'appliquent et donnez des détails) :

- |                                                                |                                                                                   |                                                          |                                                        |                                                                     |
|----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Conditions du marché défavorables;    | <input type="checkbox"/> Variation du taux de change;                             | <input checked="" type="checkbox"/> Récession;           | <input type="checkbox"/> Mauvais résultats financiers; | <input type="checkbox"/> Problèmes judiciaires (veuillez préciser); |
| <input type="checkbox"/> Manque de financement ou de capitaux; | <input type="checkbox"/> Compétition;                                             | <input type="checkbox"/> Restrictions réglementaires;    | <input type="checkbox"/> Catastrophe naturelle;        | <input type="checkbox"/> Augmentation du coût des affaires;         |
| <input type="checkbox"/> Augmentation des coûts fixes;         | <input type="checkbox"/> Mauvais modèle d'affaires ou problème d'infrastructures; | <input type="checkbox"/> Échec de campagne de publicité; | <input type="checkbox"/> Problèmes personnels;         |                                                                     |
| <input type="checkbox"/> Mauvaise gestion;                     | <input type="checkbox"/> Erreur de comptabilité;                                  | <input type="checkbox"/> Dettes fiscales;                | <input type="checkbox"/> Main d'œuvre;                 | <input type="checkbox"/> Autre (veuillez préciser).                 |

Détails pertinents :

[ Récession ] Diminution des ventes suite à une baisse de la demande résidentielle

Actif	Passif
(total de la liste de l'actif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)	(total de la liste du passif tel que déclaré et estimé par le failli ou le débiteur)
1. Espèces <span style="float: right;">0.00</span>	1. Créanciers garantis <span style="float: right;">237,500.00</span>
2. Dépôts en institutions financières <span style="float: right;">0.00</span>	2. Créanciers privilégiés, sûretés et charges prioritaires <span style="float: right;">0.00</span>
3. Comptes à recevoir et autres créances	3. Créanciers non garantis <span style="float: right;">276,027.28</span>
Total <span style="float: right;">0.00</span>	4. Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres
Estimation des créances qui <span style="float: right;">0.00</span>	pouvant être <span style="float: right;">0.00</span>
peuvent être réalisées <span style="float: right;">0.00</span>	
4. Inventaire <span style="float: right;">50,000.00</span>	Total du passif <span style="float: right;">513,527.28</span>
5. Aménagements, etc. <span style="float: right;">0.00</span>	
6. Bétail <span style="float: right;">0.00</span>	Surplus <span style="float: right;">253,527.28</span>
7. Machines et outillage <span style="float: right;">125,000.00</span>	
8. Immeubles et biens réels <span style="float: right;">0.00</span>	
9. Ameublement <span style="float: right;">0.00</span>	
10. Actifs incorporels (propriétés intellectuelles, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.) <span style="float: right;">0.00</span>	
11. Véhicules <span style="float: right;">85,000.00</span>	
12. Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures, etc.) <span style="float: right;">0.00</span>	
13. Autres biens <span style="float: right;">0.00</span>	
<hr/>	
Total des lignes 1 à 13 <span style="float: right;">260,000.00</span>	
Si le failli est une personne morale, ajoutez :	
Montant du capital souscrit <span style="float: right;">0.00</span>	
Montant du capital payé <span style="float: right;">0.00</span>	
<hr/>	
Solde souscrit et impayé <span style="float: right;">0.00</span>	
Estimation du solde qui peut être <span style="float: right;">0.00</span>	
réalisé <span style="float: right;">0.00</span>	
<hr/>	
Total de l'actif <span style="float: right;">260,000.00</span>	
<hr/>	
Déficit <span style="float: right;">-253,527.28</span>	
<hr/>	
Valeur totale de l'actif se trouvant à <span style="float: right;">0.00</span>	
l'extérieur du Canada inclus aux lignes 1 à 13 <span style="float: right;">0.00</span>	

## Liste de l'actif

Organisez la liste par Genre d'élément d'actif et numérotez consécutivement.

N°	Genre d'élément d'actif <sup>1</sup>	Adresse ou emplacement	Biens à l'extérieur du Canada	Détails	Pourcentage du droit du failli ou du débiteur	Valeur totale du droit du failli ou du débiteur	Montant estimé pouvant être réalisé	Valeur de rachat ou surplus	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
801	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Lexus	100.00	75,000.00	75,000.00	0.00	<input type="checkbox"/>
802	Véhicules	n/a	<input type="checkbox"/>	Camion Cube	100.00	10,000.00	10,000.00	10,000.00	<input type="checkbox"/>
1101	Inventaire	n/a	<input type="checkbox"/>	Biens de l'entreprise - Inventaire - Inventaire de produits finis	100.00	50,000.00	50,000.00	0.00	<input type="checkbox"/>
1102	Machines et outillage	n/a	<input type="checkbox"/>	Biens de l'entreprise - Machinerie - Deligneuse	100.00	25,000.00	25,000.00	12,500.00	<input type="checkbox"/>
1103	Machines et outillage	n/a	<input type="checkbox"/>	Biens de l'entreprise - Machinerie - Autres équipements	100.00	100,000.00	100,000.00	0.00	<input type="checkbox"/>
<b>Total</b>						<b>260,000.00</b>	<b>260,000.00</b>		

<sup>1</sup> Choisir une option par item : Espèces; Dépôts en institutions financières; Comptes à recevoir et autres créances; Inventaire; Aménagements, etc.; Bétail; Machines et outillage; Immeuble résidentiel locatif; Immeuble commercial; Immeuble industriel; Terrain; Équipement industriel immobilisé; Autre immeuble ou bien réel; Ameublement; Actifs incorporels (propriété intellectuelle, permis, cryptomonnaies, jetons d'actifs numériques, etc.); Véhicules; Valeurs mobilières (actions, obligations, débetures, etc.); Lettre de change, billet à ordre, etc.; Crédits fiscaux; Autres biens.


  
Jean Desaulniers

15-jan-2025

Date

## Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamation de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation				
1	BCGO S.E.N.C.R.L.	50 Boul Cremazie Montreal QC H2P 2T3	Comptes à payer	Créancier		6,553.58	0.00	0.00	0.00	6,553.58			0.00	<input type="checkbox"/>
2	Bois Poulin	2121 Airline Drive Metairie LA 70001 USA	Comptes à payer	Créancier		13,664.25	0.00	0.00	0.00	13,664.25			0.00	<input type="checkbox"/>
3	Business Development Bank of Canada - Québec Attn: Eric Verville	Special Accounts Department 5 Place Ville Marie, Plaza Level, Building BDC Montréal QC H3B 5E7	Prêts bancaires (excepté les hypothèques sur les biens immeubles)	Créancier		50,000.00	0.00	0.00	0.00	50,000.00			0.00	<input type="checkbox"/>
4	Caisse Desjardins du Mont St-Bruno	1649, rue Montarville Saint-Bruno de Montarville QC J3V 3T8	Hypothèques ou droits réels mobiliers	Créancier	17-jan-2022	95,000.00	150,000.00	0.00	0.00	245,000.00	1101,1103		-55,000.00	<input type="checkbox"/>
5	Carrousel	1401 rue Ampere Boucherville QC J4B 6C5	Comptes à payer	Créancier		172.48	0.00	0.00	0.00	172.48			0.00	<input type="checkbox"/>
6	DK Spec	1060 Chemin Olivier Lévis QC G7A 2M8	Comptes à payer	Créancier		898.74	0.00	0.00	0.00	898.74			0.00	<input type="checkbox"/>
7	Goodfellow	225 rue Goodfellow Delson QC J5B 1V5	Comptes à payer	Créancier		957.00	0.00	0.00	0.00	957.00			0.00	<input type="checkbox"/>
8	Harnois energies	80 route 158 Saint-Thomas QC J0K 3L0	Comptes à payer	Créancier		1,065.95	0.00	0.00	0.00	1,065.95			0.00	<input type="checkbox"/>
9	Hydro QC	795 rue de la Pointe Shawinigan QC G9N 1G2	Comptes à payer	Créancier		2,559.04	0.00	0.00	0.00	2,559.04			0.00	<input type="checkbox"/>


 Jean Desaulniers

15-jan-2025

Date

## Liste du passif

N°	Nom du créancier ou demandeur	Adresse	Genre de passif <sup>2</sup>	Détails	Date que le passif a été encouru ou contracté	Montant de la réclamation					Actif garantissant la créance	Raison du rang prioritaire <sup>3</sup>	Surplus ou (déficit) estimatif de la garantie	Montants sur cette ligne ne sont qu'à titre informatif
						Non garantie	Garantie	Privilégiée ou prioritaire	Dettes éventuelles, réclamations de fiducie ou autres	Montant total de la réclamation				
10	Jean Desaulniers	2061, Boul. Graham Mont-Royal QC H3R 1H5	Salaires non payés	Créancier		50,000.00	0.00	0.00	0.00	50,000.00			0.00	<input type="checkbox"/>
11	Meridian Onecap Credit Corp	3300, Bloor street West, suite 2700 Toronto ON M8X 2X3	Hypothèques ou droits réels mobiliers	Créancier	20-avr-2022	0.00	12,500.00	0.00	0.00	12,500.00	1102		12,500.00	<input type="checkbox"/>
12	Protection SF	1411 Front Sud Clarenceville QC J0J 1B0	Comptes à payer	Créancier		139.66	0.00	0.00	0.00	139.66			0.00	<input type="checkbox"/>
13	Ressource Lumber	1627 Boul Bastien Quebec QC G2K 1H1	Comptes à payer	Créancier		9,370.92	0.00	0.00	0.00	9,370.92			0.00	<input type="checkbox"/>
14	Simon Lussier	44 rue St-Jean Montreal QC H2Y 2S1	Comptes à payer	Créancier		25,658.69	0.00	0.00	0.00	25,658.69			0.00	<input type="checkbox"/>
15	Spencer Stuart	55 rue Castonguay Saint-Jerome QC J7Y 2H9	Comptes à payer	Créancier		19,049.52	0.00	0.00	0.00	19,049.52			0.00	<input type="checkbox"/>
16	Telus	1155 Robert Bourassa Montreal QC H3B 3A7	Comptes à payer	Créancier		782.45	0.00	0.00	0.00	782.45			0.00	<input type="checkbox"/>
17	Toyota Credit Canada Incorporated Attn: Anca, Bankruptcy Desk	200 - 80 Micro Court Markham ON L3R 9Z5	Prêts de compagnie de financement	Créancier	08-mai-2023	0.00	75,000.00	0.00	0.00	75,000.00	801		0.00	<input type="checkbox"/>
18	Waste Management	9501 Boul. Ray Lawson Anjou QC H1J 1L4	Comptes à payer	Créancier		155.00	0.00	0.00	0.00	155.00			0.00	<input type="checkbox"/>


  
Jean Desaulniers

15-jan-2025

Date

<b>Total</b>	<b>276,027.28</b>	<b>237,500.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>513,527.28</b>	
--------------	-------------------	-------------------	-------------	-------------	-------------------	--

<sup>2</sup> Choisir une option par item : Comptes à payer; Loyer non payés; Salaires non payés; Indemnité de départ; Impôts d'entreprise; Taxes de vente; Retenues à la source sur la paie; Frais légaux et jugements; Créances subordonnées; Lettres de change; Billets à ordre; Gages; Hypothèques sur les biens immeubles; Hypothèques ou droits réels mobiliers; Convention de sûreté générale; Prêts entre entreprises liées; Prêts bancaires (excepté hypothèques sur les biens immeubles); Prêts des sociétés de crédit; Prêts d'actionnaires; Actions et capital souscrit; Autre passif ou réclamation.

<sup>3</sup> Choisir une option par item avec un montant de réclamation privilégiée ou prioritaire : Fournisseur impayé; Agriculteur, pêcheur ou aquiculteur; Salaires non payés; Sommes non versées relatives aux régimes de pension; Taxes municipales; Loyer; Client du failli courtier en valeurs mobilières; Fiducie présumée pour la Couronne; Charges super prioritaires et financement intérimaire; Engagements environnementaux; Autre.

Je, Jean Desaulniers, de Mont-Royal en la province de Québec, étant dûment assermenté (ou ayant déclaré solennellement) déclare que le bilan qui suit et les listes annexées sont, à ma connaissance, un relevé complet, véridique et entier de les affaires de la corporation en ce 7 janvier 2025, et indiquent au complet tous mes biens de quelque nature qu'ils soient, en ma possession et réversibles, tels que définis par la Loi.

ASSERMENTÉ (ou déclaré solennellement) devant moi le 15 janvier 2025, à Montréal en la province de Québec.

Jean Desaulniers

Hugo Daoust, Commissaire à l'Assermentation  
 Pour la province de Québec  
 Expire le 23 août 2026



District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour: 505-11-018326-251  
No dossier: 41-3174567

**- FORMULAIRE 31 -**

Preuve de réclamation

(articles 50.1, 81.5 et 81.6, paragraphes 65.2(4), 81.2(1), 81.3(8), 81.4(8), 102(2), 124(2) et 128(1)  
et alinéas 51(1)e) et 66.14b de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de Bois-Francis D.M. Inc., personne morale légalement  
constituée, ayant eu une place d'affaires au 91, rue de La Barre en la ville de  
Boucherville, province de Québec (J4B 2X6)

Le créancier préfère recevoir tout avis et correspondance concernant la présente réclamation à l'adresse *et/ou* numéro de télécopieur *et/ou*  
adresse électronique suivant(e) (une adresse postale doit être inscrite dans tous les cas) :

Adresse postale: \_\_\_\_\_  
Télécopieur: \_\_\_\_\_  
Adresse électronique: \_\_\_\_\_  
Nom ou poste de la personne contact: \_\_\_\_\_  
Numéro de téléphone de la personne contact: \_\_\_\_\_

Dans l'affaire de la faillite de Bois-Francis D.M. Inc. de Boucherville en la province de Québec et de la réclamation de  
\_\_\_\_\_, créancier.

Je, \_\_\_\_\_ (nom du créancier ou du représentant du créancier) de la ville de \_\_\_\_\_ de la province  
de \_\_\_\_\_, certifie ce qui suit :

1. Je suis le créancier du failli susnommé (ou Je suis \_\_\_\_\_ [préciser le poste ou la fonction] de  
\_\_\_\_\_ [nom du créancier ou de son représentant] et que je suis autorisé à représenter et [si le créancier est une personne  
morale] que j'ai le pouvoir de lier le créancier du débiteur susnommé).

2. Je suis au courant de toutes les circonstances entourant la réclamation visée par le présent formulaire.

3. Le failli était, à la date de la faillite, soit le 16 janvier 2025, endetté envers le créancier et l'est toujours, pour la somme de  
\_\_\_\_\_\$, comme l'indique l'état de compte (ou l'affidavit) ci-annexé et désigné comme l'annexe A, après déduction du  
montant de toute créance compensatoire à laquelle le failli a droit. Toute créance en devises étrangères a été convertie en monnaie  
canadienne au taux en vigueur à la date de la faillite.  
(L'état de compte ou l'affidavit annexé doit faire mention des pièces justificatives ou de toute autre preuve à l'appui de la réclamation.)

4. Au meilleur de ma connaissance, cette dette n'est pas (ou cette dette est ou une partie de cette dette est) éteinte par prescription en  
vertu de la loi qui lui est applicable.

5. Paiement au créancier par le débiteur pour cette créance est recevable (ou le débiteur est endemeure) depuis le \_\_\_\_ jour de  
\_\_\_\_\_ et le plus récent paiement au créancier par le débiteur pour cette créance, si quelque paiement a été effectué, a été  
fait le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ et/ou que la plus récente renonciation au bénéfice de la prescription ou du temps écoulé a été  
faite le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris de son historique, de toute renonciation ou de toute action en justice y étant reliée).

6. (Cochez la catégorie qui s'applique et remplissez les parties requises).

**A. Réclamation non garantie au montant de \_\_\_\_\_ \$**

(autre qu'une réclamation d'un client visée par l'article 262 de la Loi)

En ce qui concerne cette créance, je ne détiens aucun avoir du failli à titre de garantie et :

(Cochez ce qui s'applique.)

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je ne revendique aucun droit à un rang prioritaire.

pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa  
136(1)d) de la Loi (complétez le paragraphe 6. E. ci-dessous.)



District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour: 505-11-018326-251  
No dossier: 41-3174567

FORMULAIRE 31 -- Suite

Dans l'affaire de la faillite de Bois-Francis D.M. Inc., personne morale légalement constituée, ayant eu une place d'affaires au 91, rue de La Barre en la ville de Boucherville, province de Québec (J4B 2X6)

- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.01) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.02) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)d.1) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)e) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)f) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)g) de la Loi.
- pour le montant de \_\_\_\_\_ \$, je revendique le droit à un rang prioritaire en vertu de l'alinéa 136(1)i) de la Loi.

(Indiquez sur une feuille annexée les renseignements à l'appui de la réclamation prioritaire).

- B. Réclamation du locateur suite à la résiliation d'un bail, au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 65.2(4) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- C. Réclamation garantie au montant de \_\_\_\_\_ \$**

En ce qui concerne la créance susmentionnée, je détiens des avoirs du failli à titre de garantie, dont la valeur estimative s'élève à \_\_\_\_\_ \$ et dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez des renseignements complets au sujet de la garantie, y compris la date à laquelle elle a été donnée et la valeur que vous lui attribuez, et annexez une copie des documents relatifs à la garantie).

Le syndic peut, en vertu du paragraphe 128(3) de la Loi, racheter une garantie sur paiement au créancier garanti de la créance ou de la valeur de la garantie telle qu'elle a été fixée par le créancier garanti dans la preuve de garantie.

- D. Réclamation d'un agriculteur, d'un pêcheur ou d'un aquiculteur au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.2(1) de la Loi pour la somme impayée de \_\_\_\_\_ \$  
(Veuillez joindre une copie de l'acte de vente et des reçus de livraison).

- E. Réclamation d'un salarié au montant de \_\_\_\_\_ \$**

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.3(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.4(8) de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

- F. Réclamation d'un régime de pension pour sommes qui n'ont pas été versées au montant de \_\_\_\_\_ \$**

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.5 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

- J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 81.6 de la Loi au montant de \_\_\_\_\_ \$

- G. Réclamation contre les administrateurs au montant de \_\_\_\_\_ \$**

(À remplir lorsque la proposition vise une transaction quant à une réclamation contre les administrateurs.)  
J'ai une réclamation en vertu du paragraphe 50(13) de la Loi, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

- H. Réclamation d'un client d'un courtier en valeurs mobilières failli au montant de \_\_\_\_\_ \$**

J'ai une réclamation en tant que client en conformité avec l'article 262 de la Loi pour des capitaux nets, dont les détails sont mentionnés ci-après :  
(Donnez tous les détails de la réclamation, y compris les calculs s'y rapportant.)

District de: Québec  
No division: 01 - Montréal  
No cour: 505-11-018326-251  
No dossier: 41-3174567

FORMULAIRE 31 -- Fin

Dans l'affaire de la faillite de Bois-Francis D.M. Inc., personne morale légalement constituée, ayant eu une place d'affaires au 91, rue de La Barre en la ville de Boucherville, province de Québec (J4B 2X6)

7. Au meilleur de ma connaissance, je \_\_\_\_\_(suis/ne suis pas)(ou le créancier susnommé \_\_\_\_\_(est/n'est pas)) lié au failli selon l'article 4 de la Loi, et (j'ai/le créancier susnommé a/je n'ai pas/le créancier susnommé n'a pas) un lien de dépendance avec le failli.

8. Les montants suivants constituent les paiements que j'ai reçus du failli et les crédits que j'ai attribués à celui-ci et les opérations sous-évaluées selon l'article 2 de la Loi auxquelles j'ai contribué ou été partie intéressée au cours des trois mois (ou, si le créancier et le failli sont des << personnes liées >> au sens de l'article 4 de la Loi ou ont un lien de dépendance, au cours des douze mois) précédant immédiatement l'ouverture de la faillite, telle que définie à l'article 2 de la Loi.  
(Donnez les détails des paiements, des crédits et des opérations sous-évaluées.)

9. (Applicable seulement dans le cas de la faillite d'une personne physique)

- Lorsque le syndic doit réexaminer la situation financière du failli pour déterminer si celui-ci est tenu de verser les paiements prévus à l'article 68 de la Loi, je demande que l'on m'avise, conformément au paragraphe 68(4) de la Loi, du nouveau montant que le failli est tenu de verser à l'actif de la faillite ou du fait que le failli n'a plus de revenu excédentaire.
- Je demande qu'une copie du rapport dûment rempli par le syndic quant à la demande de libération du failli, en conformité avec le paragraphe 170(1) de la Loi, me soit expédiée à l'adresse susmentionnée.

**Avertissement** : Le paragraphe 201(1) de la Loi prévoit l'imposition de peines sévères en cas de présentation de réclamations, de preuves, de déclarations ou d'états de compte qui sont faux.

Daté le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Signature du créancier ou de son représentant

District de: Québec  
No division: 01- Montréal  
No cour: 505-11-018326-251  
No dossier: 41-3174567

- FORMULAIRE 36 -  
Formulaire de procuration  
(paragraphe 102(2) et alinéas 51(1)e) et 66.15(3)b  
de la Loi)

Dans l'affaire de la faillite de Bois-Francis D.M. Inc., personne morale légalement constituée, ayant eu une place d'affaires au 91, rue de La Barre en la ville de Boucherville, province de Québec (J4B 2X6)

Je, \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, créancier dans l'affaire susmentionnée, nomme \_\_\_\_\_, de \_\_\_\_\_, mon fondé de pouvoir à tous égards dans l'affaire susmentionnée, sauf la réception de dividendes, celui-ci \_\_\_\_\_ (étant ou n'étant pas) habilité à nommer un autre fondé de pouvoir à sa place.

Daté le \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_  
Témoin

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne physique)

\_\_\_\_\_  
Créancier (personne morale)

\_\_\_\_\_  
Témoin

Par \_\_\_\_\_  
Nom et titre du signataire autorisé

Retournez à :

C.S.Adjami Inc. - Syndic autorisé en insolvabilité

\_\_\_\_\_  
3333 Graham - Suite 400  
Montréal QC H3R 3L5

Courriel: [claims@csadjami.ca](mailto:claims@csadjami.ca); [reclamations@csadjami.ca](mailto:reclamations@csadjami.ca)



C.S.Adjami Inc.  
3333 boul. Graham, Bureau 400  
Montréal, QC  
514-341-5511  
reclamations@csadjami.ca

Hugo Daoust, CPA, CIRP, SAI

**CETTE FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS EST FOURNIE AFIN DE VOUS AIDER À REMPLIR LA FORMULE DE PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ La preuve de réclamation doit être signée par l'individu qui la remplit.
- ◇ La signature du réclamant doit être attestée.
- ◇ Indiquer l'adresse complète (incluant le code postal) où tout avis et correspondance doivent être expédiés.
- ◇ Le montant sur le relevé de compte doit correspondre au montant réclamé sur la preuve de réclamation.

**PARAGRAPHE 1 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Si la personne qui complète la preuve de réclamation n'est pas le créancier lui-même, elle doit préciser son poste ou sa fonction.

**PARAGRAPHE 3 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Un relevé de compte détaillé ainsi que les factures s'y rapportant doivent accompagner la preuve de réclamation.

**PARAGRAPHE 6 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Un créancier non garanti doit cocher ce qui s'applique en indiquant s'il revendique ou non un droit à un rang prioritaire en vertu de l'article 136 de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité.
- ◇ Un locateur doit compléter le sous-paragraphe (B).
- ◇ Un créancier garanti doit compléter le sous-paragraphe (C).
- ◇ Un agriculteur, un pêcheur ou un aquiculteur doit compléter le sous-paragraphe (D).
- ◇ Un salarié doit compléter le sous-paragraphe (E).
- ◇ Un réclamant contre les administrateurs doit compléter le sous-paragraphe (G).
- ◇ Un client d'un courtier en valeurs mobilières failli doit compléter le sous-paragraphe (H).

**PARAGRAPHE 7 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Le réclamant doit indiquer s'il est ou n'est pas lié au débiteur, au sens de la définition de la Loi sur la faillite et l'insolvabilité soit "suis lié" ou "ne suis pas lié".

**PARAGRAPHE 8 DE LA PREUVE DE RÉCLAMATION**

- ◇ Le réclamant doit fournir une liste détaillée de tous les paiements reçus et/ou crédits accordés, soit:
  - a) au cours des trois mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur ne sont pas liés.
  - b) au cours des douze mois précédant la faillite ou la proposition, dans le cas où le réclamant et le débiteur sont liés.